

Académie de BORDEAUX

Collège Lucie Aubrac

40260 LINXE

0401015L

☎ 05 58 42 09 68

☒ 05 58 42 09 77

Ce.0401015l@ac-bordeaux.fr

Procès-verbal du Conseil d'administration du 5 novembre 2019

A 17h35, Madame la principale constate que le quorum est réuni, avec 20 membres présents (18 votants) et ouvre la séance.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme GIUMMARRA Émilie, CPE.

Ordre du jour :

1. Accueil, présentation
2. Installation du Conseil
3. Approbation du PV du précédent CA (du 12/09/2019)
4. Constitution des commissions
5. Questions pédagogiques
6. Questions financières
7. Informations diverses
8. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

1. Accueil, présentations

La séance commence par un tour de table où chacun se présente en son nom et qualité. Mme LESTERLIN rappelle de quelle façon est constitué le Conseil d'Administration, et quelles sont ses attributions.

2. Installation du Conseil

Mme LESTERLIN présente un planning indicatif des réunions du CA :

Le 28 novembre pour le budget 2020

Février pour la répartition de la DGH

Courant avril pour le compte financier 2019

Fin juin début juillet pour un premier bilan de l'année et finaliser la préparation de l'année suivante

3. Approbation du PV du 12/09/2019

Aucune remarque n'a été formulée.

Vote de l'acte N° 4 :

POUR : 18

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

4. Constitution des commissions

Pour chaque commission, Mme la Principale en rappelle les attributions.

Voir tableaux en pièce jointe : Commission Permanente / Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Commission Hygiène et Sécurité / Commission Educative / Conseil de Discipline

Vote de l'acte N° 5 :

POUR : 18

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

5. Questions pédagogiques

- Présentation de la nouvelle plaquette de l'établissement, également en ligne sur le site web du collège
- Présentation du site web entièrement refait, qui doit maintenant être tenu à jour
- Retour sur le questionnaire du cabinet ASDO : étude menée par le Conseil Départemental auprès des élèves, de leurs parents et des enseignants, relative au projet « un élève un ordinateur portable » et au numérique pédagogique.

- Autorisation de souscrire une adhésion à l'APEME (association des professeurs d'Education Musicale) pour le financement des rencontres chorales.

Vote de l'acte N° 9 :

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

- Autorisation de signer une convention avec « chantons sous les pins », dans le cadre du projet « écriture de chansons » avec les élèves de 5^{ème}.

Vote de l'acte N° 6 :

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

6. Questions financières (point présenté par Mme TOUTON)

- DBM n° 8 : le collège a reçu une mise en demeure pour un reliquat à payer de 24,84€, concernant le reversement à la collectivité, datant de 2014. Il est donc nécessaire de régulariser cette dette non prévue dans le budget en réalisant un prélèvement sur le fonds de roulement.

Vote de l'acte N° 10 :

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

- Budget « semaine au ski » pour 101 élèves de 6^{ème} et 10 accompagnateurs du 2 au 7 février. La participation des familles est fixée à 215€, payable en 3 mensualités en novembre, décembre et janvier.

Vote de l'acte N° 8 :

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

- Budget « voyage à Barcelone » pour 90 élèves de 3^{ème} et 9 accompagnateurs du 30 mars au 3 avril. La participation des familles est fixée à 220€, payable en 3 mensualités en décembre et janvier et février.

Vote de l'acte N° 7 :

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

7. Informations diverses

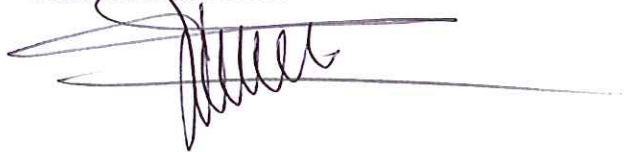
- Samedi 16 novembre : cérémonie républicaine de remise des diplômes du DNB et du CFG
- Jeudi 28 novembre, un repas sera organisé autour de l'atelier jardin pour les intervenants, les élèves de l'atelier et leurs parents (sur inscription), afin de valoriser le travail qui y est réalisé.
- Lundi 9 et mardi 10 décembre : Brevet Blanc pour les élèves de 3^{ème}
- Mardi 10 décembre : formation des équipes au collège, les emplois du temps seront donc perturbés.
- Jeudi 12 décembre : première Journée Citoyenne au collège. La journée sera banalisée pour regrouper plusieurs actions qui sont habituellement dispersées au cours de l'année.

8. Questions diverses

Une question est posée sur l'avancement de l'installation des protections du parvis de l'établissement. M. le Maire n'ayant pu se libérer pour assister à ce Conseil d'Administration, il ne peut pas apporter de réponse.

L'ensemble des points étant traité, la séance est levée à 18h45

La secrétaire de séance
Mme GUMMARRA



La présidente
Mme LESTERLIN

